



**PLAN LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL  
CENTRE MORBIHAN  
COMMUNAUTE**

**Diagnostic agricole**

Jun 2023



---

# SOMMAIRE

1	UN TERRITOIRE AGRICOLE PRODUCTIF REpondant A DES BESOINS REGIONAUX	4
2	PREAMBULE METHODOLOGIQUE DU RECENSEMENT AGRICOLE 2020	6
2.1	PRESENTATION DES SOURCES ET INDICATEURS ASSOCIES - AGRESTE	6
2.2	BIAIS D'INTERPRETATION DES DONNEES COMMUNALES	7
3	CHIFFRES-CLES ET COMPARAISON DEPARTEMENTALE	8
3.1	DES EVOLUTIONS UN PEU PLUS MARQUEES QU'EN MOYENNE DU MORBIHAN	8
3.2	CHIFFRES CLES 2020 PAR COMMUNE	9
4	EVOLUTIONS DE L'AGRICULTURE SELON LE RECENSEMENT AGRICOLE 2020	10
4.1	UN NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES EN BAISSe RALENTIE	10
4.2	UNE SURFACE AGRICOLE UTILE QUI SE STABILISE	11
4.3	DIMENSION ECONOMIQUE ET STATUT JURIDIQUE DES EXPLOITATIONS	12
4.4	TRAVAIL ET MAIN D'ŒUVRE DANS LES EXPLOITATIONS	14
4.5	DEMOGRAPHIE ET RENOUVELLEMENT DES CHEFS D'EXPLOITATION	15
4.6	ORIENTATIONS TECHNICO-ECONOMIQUES DES EXPLOITATIONS (DONT AB)	17
4.7	ATELIERS DE DIVERSIFICATION ET DEMARCHES DE QUALITE	19
4.8	EVOLUTION DES ELEVAGES ET CHEPTELS (DONT AB)	20
4.9	EVOLUTION DES SURFACES CULTIVEES ET IRRIGUEES (DONT AB)	23
5	SYNTHESE DU DIAGNOSTIC AGRICOLE DE CMC	26

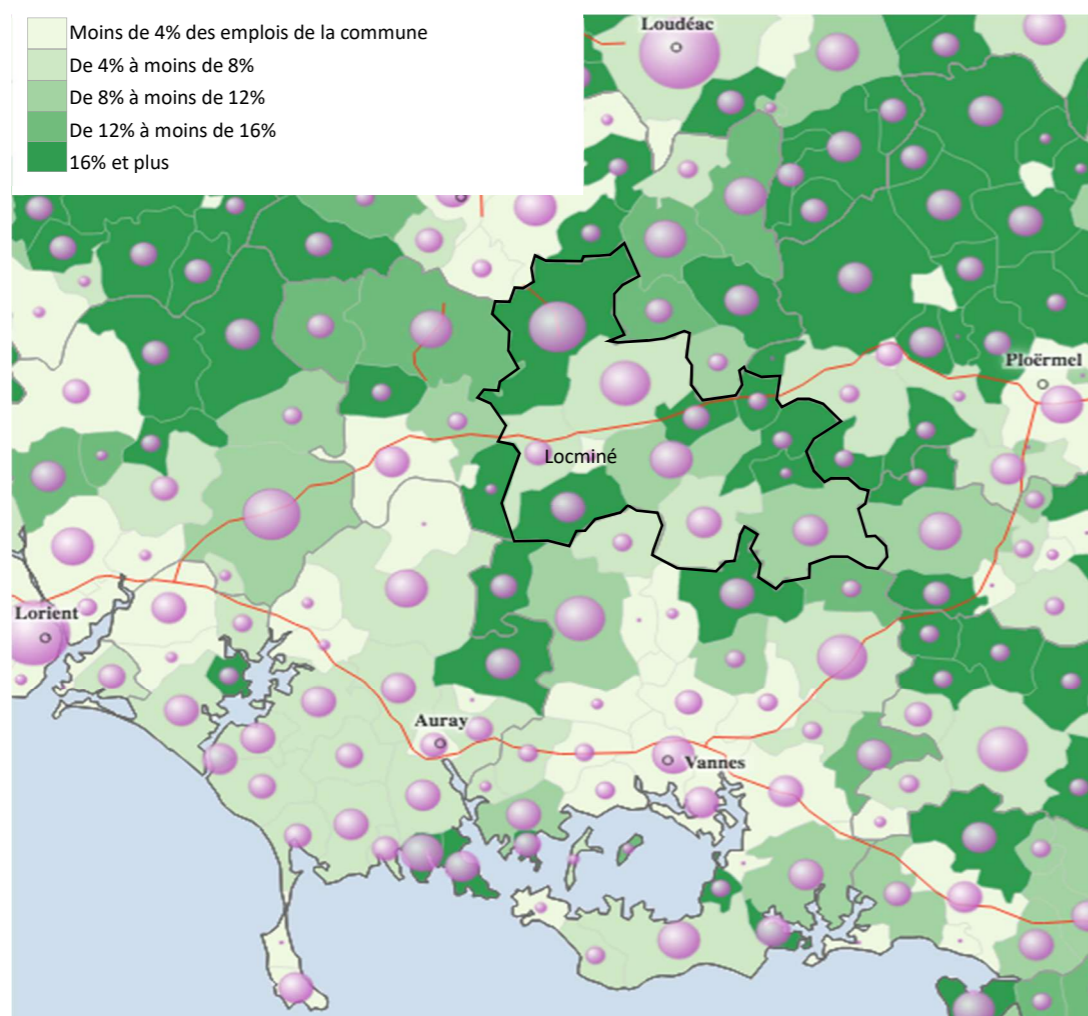
# TABLE DES FIGURES

<b>CARTE 1</b> PART ET NOMBRE D'EMPLOIS AGRICOLES EN 2019 (INSEE)	4
<b>FIGURE 1</b> EVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS PAR TYPE D'ACTIVITES DE 2007 A 2019	4
<b>CARTE 2</b> PRINCIPALES ENTREPRISE AGROALIMENTAIRE AYANT LEUR SIEGE SOCIAL EN BRETAGNE (BDI, JUILLET 2022)	5
<b>TABLEAU 2</b> CLASSEMENT SELON LA SAU DECROISSANTE DES EXPLOITATIONS	9
<b>FIGURE 2</b> COMPARAISON DU NOMBRE D'EVOLUTION D'EXPLOITATIONS	10
<b>FIGURE 3</b> EVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS CMC	10
<b>FIGURE 4</b> EVOLUTION DE LA SAU TOTALE	11
<b>TABLEAU 4</b> DIMENSION ECONOMIQUE DES EXPLOITATIONS (PBS) - 1	12
<b>TABLEAU 5</b> DIMENSION ECONOMIQUE DES EXPLOITATIONS (PBS) - 2	12
<b>TABLEAU 6</b> MAIN D'ŒUVRE ET TRAVAIL - 1	14
<b>TABLEAU 8</b> PYRAMIDE DES AGES DES CHEFS D'EXPLOITATION	15
<b>TABLEAU 9</b> DEVENIR DE L'EXPLOITATION DANS LES 3 PROCHAINES ANNEES (2023)	16
<b>CARTE 3</b> ORIENTATION TECHNICO-ECONOMIQUE DES EXPLOITATIONS (OTEX) - 2020	17
<b>FIGURE 5</b> ORIENTATION TECHNICO-ECONOMIQUE DES EXPLOITATIONS (OTEX) - 2020	17
<b>TABLEAU 10</b> ORIENTATION TECHNICO-ECONOMIQUE DES EXPLOITATIONS (OTEX)	18
<b>FIGURE 6</b> - EXTRAIT DU PROJET DE TERRITOIRE	19
<b>TABLEAU 11</b> DEMARCHES DE VALORISATION	19
<b>TABLEAU 12</b> EVOLUTION DES EXPLOITATIONS ET CHEPTEL (TETES)	20
<b>TABLEAU 13</b> EVOLUTION DES CHEPTELS (UGB) ET AB	21
<b>FIGURE 7</b> CHEPTEL (UGB) AU RA 2010	22
<b>FIGURE 8</b> CHEPTEL (UGB) AU RA 2010	22
<b>TABLEAU 14</b> SURFACES CULTIVEES (EXPLOITATIONS ET HA)	23
<b>TABLEAU 15</b> - EXPLOITATIONS ET SURFACES CULTIVEES EN AB AU RA 2020	24
<b>TABLEAU 16</b> SURFACES CULTIVEES IRRIGUEES	25

8

# 1 UN TERRITOIRE AGRICOLE PRODUCTIF REpondant A DES BESOINS REGIONAUX

Avec plus de 800 emplois et encore 8% du total des emplois en 2019, l'agriculture de Centre Morbihan Communauté (CMC) s'inscrit dans le bassin agricole du Centre Bretagne. Elle est le socle d'une activité de transformation agro-alimentaire importante sur son territoire, générant des emplois industriels directs et indirects (transports, commerce de gros, service aux entreprises,...) qui pèsent 31% du total des emplois. Durant la décennie 2007-2019, si on constate une baisse du nombre d'emplois agricoles, CMC ressort plutôt conforter dans la mutation de la filière agroalimentaire bretonne.



Carte 1 Part et nombre d'emplois agricoles en 2019 (INSEE)

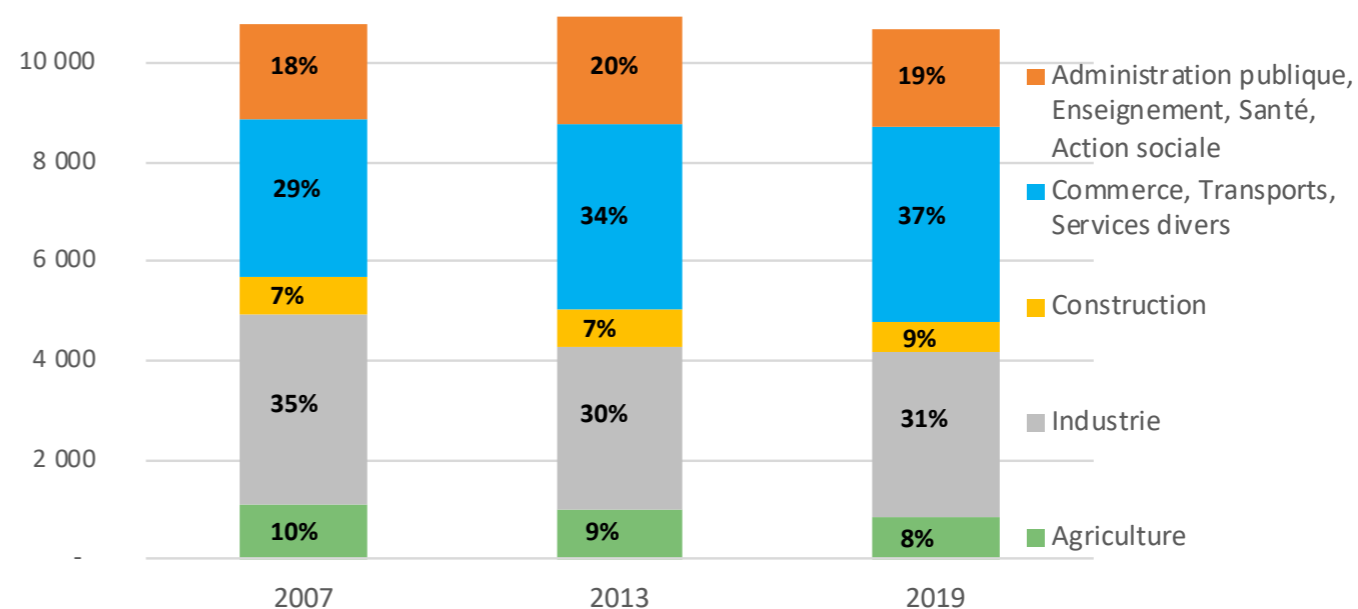


Figure 1 Evolution du nombre d'emplois par type d'activités de 2007 à 2019

**Des sociétés de l'agroalimentaire structurantes pour les débouchés des productions agricoles sur le territoire :**

Jean Flo'c'h – Société Bernard, Celvia-LDC, Coopérative Eureden, Le Ster, D'Aucy, Keranna, Greenyard Frozen France, Ovoteam, Goûters Magiques, Société Bretonne de Volaille...)

**auxquelles s'ajoutent des entreprises support en agroéquipements :**

MAT'Elevage, Actil, Indus technic, ID Automation...), en emballages (Ecofeutre, Industripack, Esat Les Bruyères...)

**faisant ainsi l'une des principales filières productives régionales.**



**Carte 2** Principales entreprise agroalimentaire ayant leur siège social en Bretagne (BDI, Juillet 2022)

---

## 2 PREAMBULE METHODOLOGIQUE DU RECENSEMENT AGRICOLE 2020

### 2.1 PRESENTATION DES SOURCES ET INDICATEURS ASSOCIES - AGRESTE

Selon le service statistique AGRESTE du Ministère de l'Agriculture, le recensement agricole permet d'avoir une vision précise et exhaustive de l'agriculture à une échelle géographique fine et d'en analyser ses évolutions.

**Sont interrogées l'ensemble des exploitations agricoles, à savoir toute unité économique répondant aux critères suivants :**

- avoir une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- atteindre une dimension minimale, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères...);
- avoir une gestion courante indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirène ou d'un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune (PAC) présume de l'indépendance de gestion.

Le recensement agricole de 2020 s'est déroulé **d'octobre 2020 à avril 2021**. C'est la plus importante opération statistique du Ministère de l'Agriculture, avec plus de 400 000 exploitations en 2020. Les résultats portent donc sur la campagne agricole 2019-2020. Il fait suite aux recensements de 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010.

**Les définitions et acronymes des principaux indicateurs collectés ou calculés figurent ci-dessous :**

La **production brute standard (PBS)**, par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques : « petite » (moins de 25 000 euros de PBS), « moyenne » (entre 25 000 et 100 000 euros), « grande » (plus de 100 000 euros) voire « très grande » (plus de 250 000 euros).

**La contribution de chaque culture et cheptel à la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique OTEX).**

Une exploitation est considérée comme **spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS est généré par cette production.**

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019. Pour plus d'informations, voir sur Agreste le site de la statistique agricole / PBS (<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/D-PBS/methodon/>).

Un **équivalent temps plein (ETP)** correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière soit **225 jours par an**.

**L'unité de gros bétail (UGB)** est utilisée pour comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. À chaque type d'animal est attribué un **coefficient basé sur ses besoins alimentaires**. L'UGB mentionnée dans cette publication est celle tous aliments (UGBTA) et compare les animaux selon leur consommation totale (herbe, fourrage et concentrés). Par exemple, une vache laitière a un coefficient de 1,45 alors qu'une poule pondeuse a un coefficient de 0,014.

## 2.2 BIAIS D'INTERPRETATION DES DONNEES COMMUNALES

Les données des recensements ont été fournies à CMC par une extraction des bases de données du recensement agricole (RA) de 2020 par la DRAAF (Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt – Agreste) de Bretagne. **Les données sont donc directement consolidées sur le périmètre de Centre Morbihan Communauté pour tous les recensements, notamment le comparatif 2020/2010.**

**NB : Cette méthodologie présente un biais d'interprétation à connaître : selon la méthodologie du recensement agricole, la localisation de toutes les données d'une exploitation déclarante se situe statutairement dans la commune son siège d'exploitation, même lorsqu'elle exploite des terres ou ateliers animaux sur plusieurs communes.**

Malgré une sollicitation des services de l'Etat de pouvoir disposer de l'ensemble des données à l'échelle communale, cette demande n'a pu être honorée pour des raisons de confidentialité. Seules les quelques données communales en libre accès ont ainsi pu faire l'objet de tableaux (§3).

## 3 CHIFFRES-CLES ET COMPARAISON DEPARTEMENTALE

### 3.1 DES EVOLUTIONS UN PEU PLUS MARQUEES QU'EN MOYENNE DU MORBIHAN

- Une diminution de 27% du nombre d'exploitations et des chefs d'exploitation sur CMC contre -23,7% et - 21,9% en moyenne Morbihan... mais le travail total incluant les salariés des exploitations baisse un petit peu moins (- 12,3% contre -13,2%)
  - Un âge moyen des chefs d'exploitation de plus en plus élevé (48 à 51 ans) dans la moyenne départementale
  - Une Surface Agricole Utile (SAU) hors chemins et bâtiments d'exploitations en baisse de 1,4% (- 406 ha) contre 0,1% en Morbihan
  - Une SAU moyenne par exploitation en augmentation arithmétique de +35% (+31% en Morbihan)... mais toujours inférieure de 8-10 ha à la moyenne Morbihan
  - Une diminution des élevages en Unité de Gros Bétail (UGB) de 6,6% sur CMC contre - 5,3% en Morbihan
- Enfin, un Produit Brut Standard (PBS) global en baisse de 7,1% sur CMC contre 6,1% en Morbihan
- **Un « chiffre d'affaires » moyen par exploitation de 344 500 € en 2020, en augmentation de 27% et supérieur de 26% à la moyenne du Morbihan**

Indicateurs clés	RA 2010 CMC	RA 2020 CMC	Evolution CMC 2010/2020	RA 2010 Morbihan	RA 2020 Morbihan	Evolution Morbihan 2010/2020
Nombre total d'exploitations	694	508	-26,8%	7 556	5 763	-23,7%
Nombre de chefs d'exploitation	884	648	-26,7%	10 018	7 824	-21,9%
Travail total (ETP)	878	770	-12,3%	10 873	9 435	-13,2%
Age moyen des chefs d'exploitation	48	51		48	50	
SAU totale (ha) – siège d'exploitation	28 068	27 662	-1,4%	368 154	367 875	-0,1%
SAU moyenne (ha)	40,4	54,5	34,9%	48,7	63,8	31,0%
Total UGB (Unités Gros Bétail)	131 998	123 221	-6,6%	1 131 092	1 071 611	-5,3%
PBS totale (k€) (équivalent Chiffre d'Affaires)	188 313	175 008	-7,1%	1 676 883	1 574 809	-6,1%
PBS moyen par exploitation (€)	271 344	344 503	+ 27%	221 927	273 262	+ 23%

Tableau 1 Indicateurs clés des évolutions agricoles



## 3.2 CHIFFRES CLES 2020 PAR COMMUNE

Rappel : **Toutes les données sont comptabilisées dans la commune du siège de l'exploitation.** Ainsi, pour une exploitation ayant 10 ha de SAU sur la commune X, où se situe son siège, et 20 ha dans la commune Y, la totalité de sa SAU, 30 ha, sera comptabilisée sur la commune X.

L'évolution de la donnée SAU est donc très déconnectée de la consommation foncière liée à l'urbanisation d'une commune sur la même période.

### Classement selon la SAU décroissante des exploitations dont le siège est situé sur la commune de...

Commune du siège	Nombre exploitations	SAU (ha)	UGB	Superficie totale (ha)	% SAU / superficie	PBS (€)	Travail (ETP)	Surface COP	Surface prairies
EVELLYS	98	6 608	28 976	8 034	82,2%	50 557 938	180	4 130	1 213
MOREAC	88	4 933	16 737	6 030	81,8%	23 950 910	121	2 526	1 317
PLUMELEC	59	3 447	13 494	5 836	59,1%	16 575 874	72	1 674	1 192
BIGNAN	67	3 137	15 637	4 584	68,4%	19 984 183	90	1 512	1 013
ST JEAN BREVELAY	45	1 982	7 775	4 183	47,4%	11 900 868	67	685	717
PLUMELIN	31	1 798	7 204	3 133	57,4%	8 810 893	47	900	536
MOUSTOIR AC	34	1 734	12 811	3 392	51,1%	16 014 861	70	728	686
GUEHENNO	29	1 474	3 974	2 333	63,2%	5 356 087	40	700	501
BULEON	22	1 032	8 223	1 227	84,1%	11 437 452	32	611	231
ST ALLOUESTRE	20	861	5 723	1 648	52,2%	7 363 724	29	545	188
BILLIO	13	590	2 615	1 203	49,0%	3 009 608	20	328	150
LOCMINE	2	66	51	486	13,6%	46 025	2	0	65
<b>CMC</b>	<b>508</b>	<b>27 662</b>	<b>123 221</b>	<b>42 089</b>	<b>65,7%</b>	<b>175 008 423</b>	<b>771</b>	<b>14 339</b>	<b>7 807</b>

Tableau 2 Classement selon la SAU décroissante des exploitations

- Fruit de la fusion de 3 communes, Evellys est la commune nouvelle la plus importante en nombre d'exploitations, en superficie totale, en SAU, en % de la SAU dans la superficie totale et en « chiffres d'affaires »
- Moréac, Plumelec, Bignan ont des profils agricoles comparables à Evellys, en termes de SAU (plus de 4000 ha) et d'UGB (plus de 15 000)
- Saint Jean Brévelay a une position intermédiaire du fait d'une occupation du sol non agricole plus importante
- Plumelin, Moustoir Ac, Guéhenno, Buléon, Saint Allouestre et Billio ont des tailles inférieures à la moyenne CMC mais le prorata SAU par exploitation est comparable aux autres
- Enfin, Locminé se distingue par sa très faible superficie, SAU et donc exploitations.
- L'agriculture par sa SAU occupe 65,7% de la superficie des communes de CMC, « soit les deux tiers du paysage », hors chemins et bâtiments d'exploitations, c'est-à-dire l'essentiel du territoire

## 4 EVOLUTIONS DE L'AGRICULTURE SELON LE RECENSEMENT AGRICOLE 2020

### 4.1 UN NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES EN BAISSSE RALENTIE

Sur longue période, on constate :

- Que le rythme de diminution du nombre d'exploitations se ralentit sur CMC et en Morbihan : -27% sur 2010-2020 contre -34% sur 2000-2010, -40% sur 1988-2000
- Que la baisse sur CMC est supérieure à la moyenne Morbihan pour la première fois.

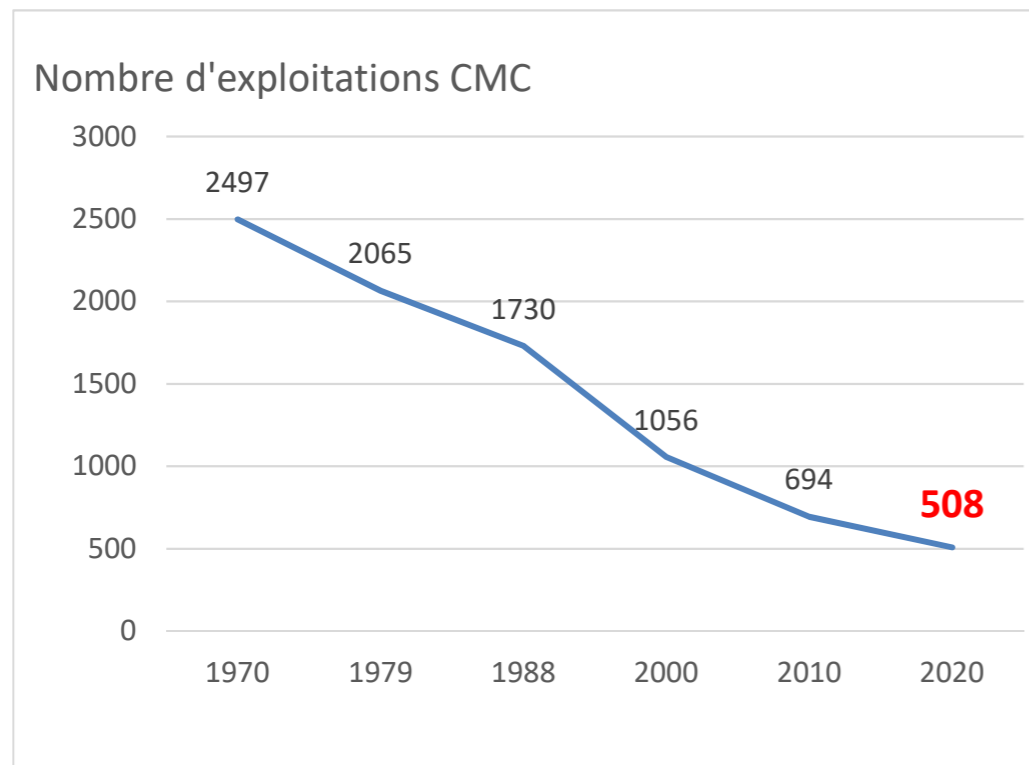


Figure 3 Evolution du nombre d'exploitations CMC

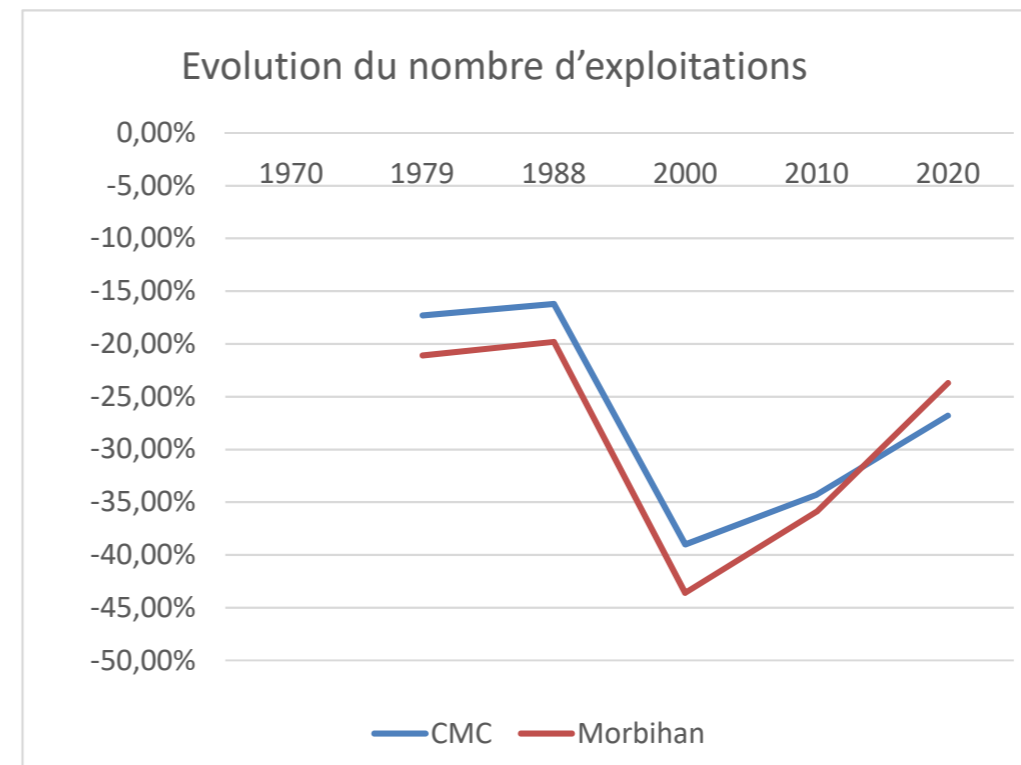


Figure 2 Comparaison du nombre d'évolution d'exploitations

## 4.2 UNE SURFACE AGRICOLE UTILE QUI SE STABILISE

Sur longue période, on constate :

- Que la part de la SAU des exploitations dont le siège est sur CMC légèrement renforcée dans le Morbihan en 40 ans : **7,5% au lieu de 7,1% en 1979, même si le point le plus haut est 7,7% en 2000**. Sur les deux dernières décennies, la baisse de SAU sur CMC est légèrement supérieure à la moyenne Morbihan.
- Qu'hormis sur 2000-2010, le rythme d'évolution de la SAU (hors chemins et bâtiments) est plutôt stable. La hausse de 2,1% sur 1988-2000 pouvant s'expliquer par l'effet « localisation du siège d'exploitation ».

Recensement Agricole (RA)	SAU totale CMC (ha)	Evolution inter-RA	SAU totale Morbihan (ha)	Evolution inter-RA	Part SAU CMC dans le Morbihan
1970	30 458		429 604		7,1%
1979	30 023	-1,4%	424 287	-1,2%	7,1%
1988	28 976	-3,5%	397 573	-6,3%	7,3%
2000	29 575	2,1%	385 026	-3,2%	7,7%
2010	28 068	-5,1%	368 154	-4,4%	7,6%
2020	27 662	-1,4%	367 875	-0,1%	7,5%

Tableau 3 Evolution des surfaces agricoles

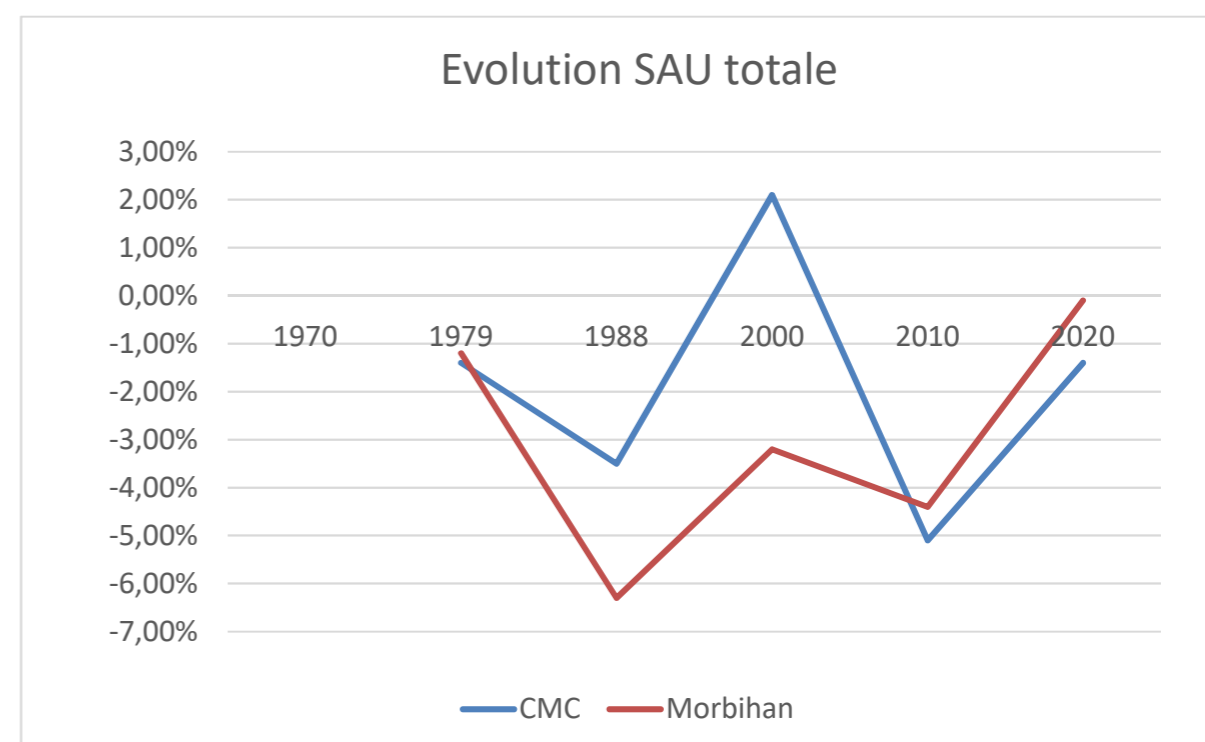


Figure 4 Evolution de la SAU totale

### 4.3 DIMENSION ECONOMIQUE ET STATUT JURIDIQUE DES EXPLOITATIONS

**Rappel méthodologique :** le recensement général agricole s’adresse à l’ensemble des exploitations agricoles, à savoir toute unité économique ayant une activité agricole de production ou de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ; d’une dimension minimale (1 hectare de SAU ; 20 ares de cultures spécialisées, production supérieure à 1 vache, 6 brebis mères...) ; ayant une gestion courante indépendante de toute autre unité (immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirène ou identifiant de demande d’aide PAC suffisants).

**Le recensement agricole concerne les exploitations professionnelles à temps plein mais aussi les pluriactifs, des agriculteurs à la retraite ayant conservé des parcelles dites de subsistance et des particuliers ayant une activité agricole « de loisirs ». Le nombre d’exploitations est donc souvent perçu comme très supérieur aux exploitants « connus » car de taille professionnelle.**

Dimension économique des exploitations (PBS)	Nombre d'exploitations au RA 2010	Nombre d'exploitations au RA 2020	% du total des exploitations au RA 2020	Produit cumulé (PBS) au RA 2010 (k€)	Produit cumulé (PBS) au RA 2020 (k€)	% du Produit cumulé (PBS) total RA 2010	% du Produit cumulé (PBS) total RA 2020
Microexploitations	142	87	17,1%	1 264	798	0,7%	0,5%
Petites	100	85	16,7%	6 478	4 704	3,4%	2,7%
Moyennes	200	121	23,8%	33 751	21 891	17,9%	12,5%
Grandes	252	215	42,3%	146 820	147 616	78,0%	84,3%
Total	694	508	100,0%	188 313	175 008	100,0%	100,0%

**Tableau 4** Dimension économique des exploitations (PBS) - 1

Dimension économique des exploitations (PBS)	% du total des exploitations au RA 2020	SAU (ha) des exploitations au RA 2020	% de la SAU totale RA 2020	UGB des exploitations au RA 2020	% des UGB total au RA 2020	Travail (ETP) des exploitations RA 2020	% du Travail (ETP) total au RA 2020
Microexploitations	17,1%	1 045	3,8%	388	0,3%	43	5,6%
Petites	16,7%	3 183	11,5%	1 696	1,4%	85	11,0%
Moyennes	23,8%	6 733	24,3%	15 266	12,4%	164	21,3%
Grandes	42,3%	16 700	60,4%	105 872	85,9%	478	62,1%
Total	100,0%	27 662	100,0%	123 221	100,0%	771	100,0%

**Tableau 5** Dimension économique des exploitations (PBS) - 2

- Les 87 microexploitations représentent 17,1% des 508 exploitations sur CMC pour un « chiffre d’affaires » moyen de 9172 € (0,5% du total), 12 ha de SAU (3,8% du total) et 0,5 ETP de travail (5,6% du total)
- Les 85 petites exploitations représentent aussi près de 17% des 508 exploitations sur CMC pour un « chiffre d’affaires » moyen de 55 341 € (2,7% du total), 37,5 ha de SAU (11,5% du total) et 1 ETP de travail (11% du total). L’activité agricole y est déjà significative.
- Les 121 exploitations moyennes représentent près du quart (23,8%) des 508 exploitations sur CMC pour un « chiffre d’affaires » moyen de 181 000 € (12,7% du total) , 55,6 ha de SAU (24,3% du total) et 1,35 ETP de travail (21,3% du total)

- Pour 40% des exploitations de CMC, ces 3 premières catégories ne concentrent en revanche que 15% des UGB. Elles ont donc une orientation sur les cultures végétales bien plus marquées.
- Proportionnellement ce sont les micro et les exploitations moyennes qui ont le plus baissé de 2010 à 2020, les petites étant dans la moyenne générale.
- Les 215 grandes exploitations représentent 2 exploitations sur 5 (42,8%) des 508 exploitations sur CMC pour un « chiffre d'affaires » moyen de 686 500 € (84,3% du total) , 77,7 ha de SAU (60,4% du total) et 2,22 ETP de travail (62,1% du total)
- Si elles ont aussi baissé en nombre, la part relative des grandes exploitations est en augmentation sur tous les indicateurs, notamment le « chiffres d'affaires » et l'élevage (85,6% du total des UGB).
- Leur taille économique importante ne les met pas à l'abri d'un risque de défaillance financière ou d'équilibre dans le travail, malgré les gains de productivité permis par la mécanisation et la technologie.

## 4.4 TRAVAIL ET MAIN D'ŒUVRE DANS LES EXPLOITATIONS

Main d'œuvre et Travail	RA 2010	RA 2020	Evolution 2020/2010	Equivalent Temps Plein 2010	Equivalent Temps Plein 2020	Evolution ETP 2020/2010
Chefs d'exploitations, coexploitants	884	648	-26,7%	692	531	-23,2%
└ dont coexploitants familiaux	176	126	-28,4%	149	110	-25,9%
Main d'œuvre familiale	183	100	-45,4%	82	63	-23,9%
Salariés permanents	99	180	81,8%	77	143	86,5%
<b>Sous-total main d'œuvre permanente</b>	<b>1166</b>	<b>928</b>	<b>-20,4%</b>	<b>851</b>	<b>737</b>	<b>-13,4%</b>
<b>Sous-total saisonniers et occasionnels</b>	<b>861</b>	<b>938</b>	<b>8,9%</b>	<b>27</b>	<b>33</b>	<b>19,7%</b>
<b>= Main d'œuvre totale</b>	<b>2027</b>	<b>1866</b>	<b>-7,9%</b>	<b>878</b>	<b>770</b>	<b>-12,4%</b>

Tableau 6 Main d'œuvre et travail - 1

- En 2020, le nombre d'emplois en production agricole sur CMC a concerné près de 1866 personnes, dont la moitié sur des postes saisonniers ou occasionnels à durée très courte
- En équivalent temps plein (ETP), ce sont donc 737 emplois permanents et 770 au total, soit près de 8% de l'emploi total tous secteurs confondus
- Si la main d'œuvre familiale est en baisse de 23 à 26% sur 2010-2020, le nombre de salariés ETP a progressé de 77 à 143 postes (+86%) compensant partiellement l'arrêt des chefs d'exploitation (- 162 chefs d'exploitation en ETP). Dans le travail total, la part des salariés permanents est passée de 8,7% à 18,6%.

Main d'œuvre et Travail	Equivalent Temps Plein RA 2010	% Total ETP RA 2010	Equivalent Temps Plein RA 2020	% Total ETP RA 2020
Chefs d'exploitations, coexploitants	692	78,8%	531	69,0%
└ dont coexploitants familiaux	149	17,0%	110	14,3%
Main d'œuvre familiale	82	9,4%	63	8,1%
Salariés permanents	77	8,7%	143	18,6%
<b>Sous-total main d'œuvre permanente</b>	<b>851</b>	<b>96,9%</b>	<b>737</b>	<b>95,7%</b>
<b>Sous-total saisonniers et occasionnels</b>	<b>27</b>	<b>3,1%</b>	<b>33</b>	<b>4,3%</b>
<b>= Main d'œuvre totale</b>	<b>878</b>	<b>100,0%</b>	<b>770</b>	<b>100,0%</b>

Tableau 7 - Main d'œuvre et travail - 2

## 4.5 DEMOGRAPHIE ET RENOUELEMENT DES CHEFS D'EXPLOITATION

Pyramide des âges des chefs d'exploitation	Tous chefs d'exploitation (femmes et hommes)			% total RA 2010	% total RA 2020
	Classe d'âge	2010	2020		
(0, moins de 25]	9	3	-67%	1%	0%
(25,30]	35	13	-63%	4%	2%
(30,35]	59	41	-31%	7%	6%
(35,40]	96	60	-38%	11%	9%
(40,45]	144	81	-44%	16%	13%
(45,50]	170	96	-44%	19%	15%
(50,55]	182	118	-35%	21%	18%
(55,60]	136	142	4%	15%	22%
(60,65]	37	59	59%	4%	9%
(65,70]	7	22	214%	1%	3%
(70 et plus	9	13	44%	1%	2%
<b>Total</b>	<b>884</b>	<b>648</b>	<b>-27%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Tableau 8 Pyramide des âges des chefs d'exploitation

- La baisse du nombre total de chefs d'exploitation est de 27% sur CMC (-22% en moyenne Morbihan)
- L'âge moyen est passé de 48 à 51 ans sur CMC (50 ans en moyenne Morbihan)
- Du fait de la pyramide des âges et du taux de renouvellement, on constate que cette baisse concerne toutes les classes d'âge jusqu'à 55 ans et plus, le plus fortement les classes les plus jeunes des moins de 30 ans. La tranche « centrale » des 40 – 55 ans représente 46% des chefs d'exploitation en 2020 contre 56% en 2010. La tranche des moins de 40 ans passe 23% en 2010 à 17% en 2020
- La poursuite de la diminution du nombre de chefs et d'exploitation est inscrite dans la démographie, que seules des politiques d'attractivité, de transmission et d'installation pourraient infléchir sur le long terme.
- Si l'agrandissement des « grandes exploitations » est manifeste sur la décennie, la poursuite de la faisabilité de ces agrandissements semble questionnée par la profession agricole elle-même.

Devenir de l'exploitation dans les 3 prochaines années (2023) dans le cas où le chef d'exploitation le plus âgé a plus de 60 ans	Nombre d'exploitations	% des exploitations	SAU concernée (ha)	% de la SAU concernée
<b>Nombre d'exploitations non concernées d'ici 2023</b>	<b>419</b>	<b>82,5%</b>	<b>23 927</b>	<b>86,5%</b>
<b>Nombre d'exploitations concernées par une succession éventuelle</b>	<b>89</b>	<b>17,5%</b>	<b>3 735</b>	<b>13,5%</b>
- dont pas de départ du chef ou coexploitant envisagé	22	4,3%	-	0%
- dont reprise par un coexploitant, un membre de la famille ou un tiers	20	3,9%	1 506	4,0%
- dont ne sait pas encore (en 2020)	29	5,7%	951	2,5%
- dont disparition au profit de l'agrandissement d'une ou plusieurs autres exploitations	16	3,1%	557	2,0%
- dont disparition des terres au profit d'un usage non agricole	-	-	-	-

**Tableau 9** Devenir de l'exploitation dans les 3 prochaines années (2023)

- En 2020 et à échéance de 2 ans soit 2023, 89 exploitations (17,5%) sont concernées par une succession éventuelle en ayant un des chefs de 60 ans ou plus en 2020.
- **29 exploitations (5,7%)** ne savaient pas s'il y aurait une transmission
- **16 exploitations (3,1%)** pensaient déjà que leur exploitation en agrandirait d'autres.



## 4.6 ORIENTATIONS TECHNIQUE-ECONOMIQUES DES EXPLOITATIONS (DONT AB)

Une dominante de productions bovines-volailles-porcins traditionnelle mais une montée des exploitations en cultures seules

- La production laitière reste la plus importante mais avec moins de 19% du total en 2020 contre 22% en 2010
- Devant les exploitations de volailles de chair ou de production d'œuf stables
- Les exploitations de grandes cultures et légumes de plein-champ sans élevage progressent le plus de 17 à 22%
- La production porcine est stable autour de 14 %
- De même pour les élevages de viande bovine spécialisés à 6% ou les chevaux
- Les autres productions restent marginales en nombre

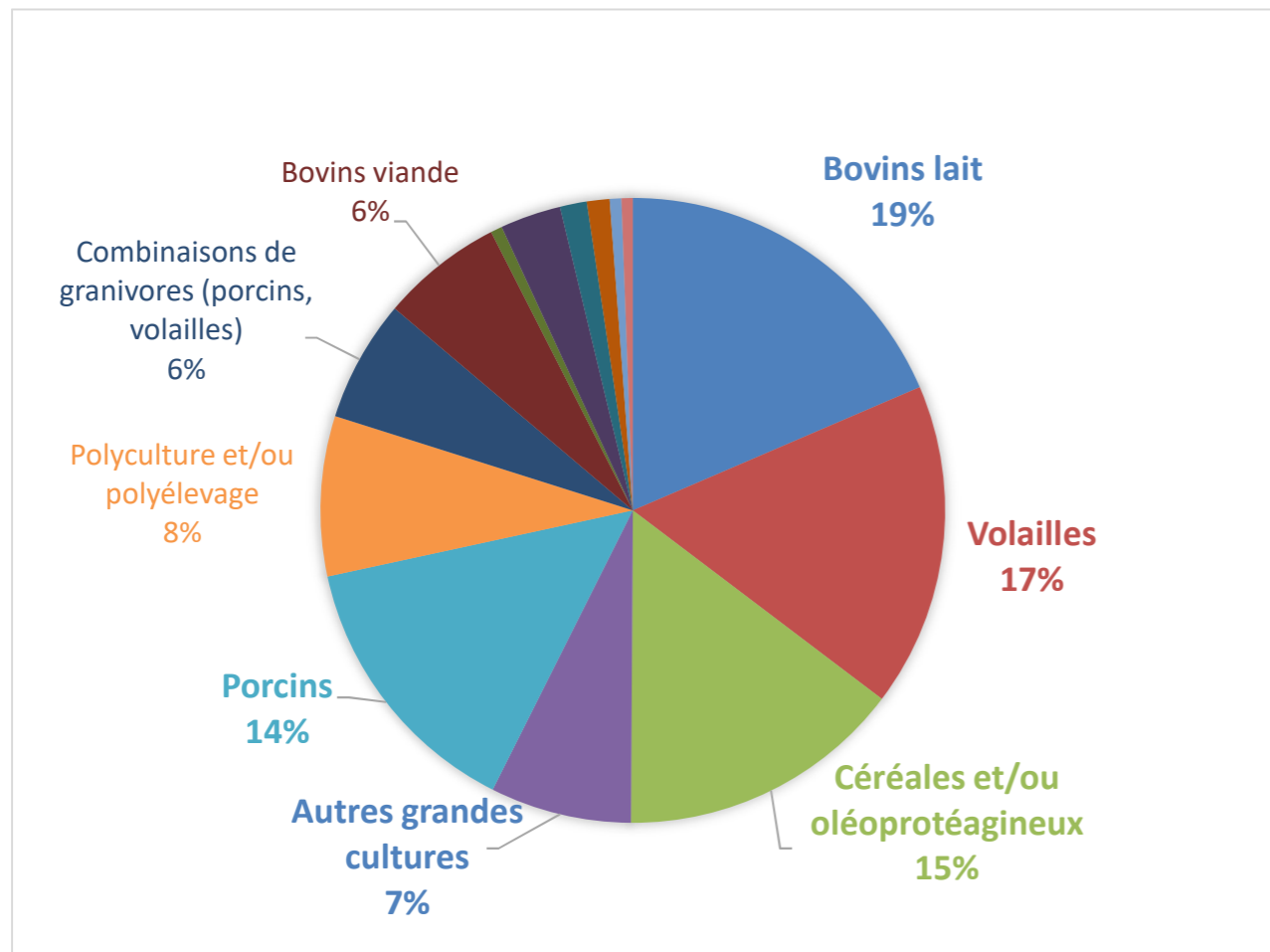
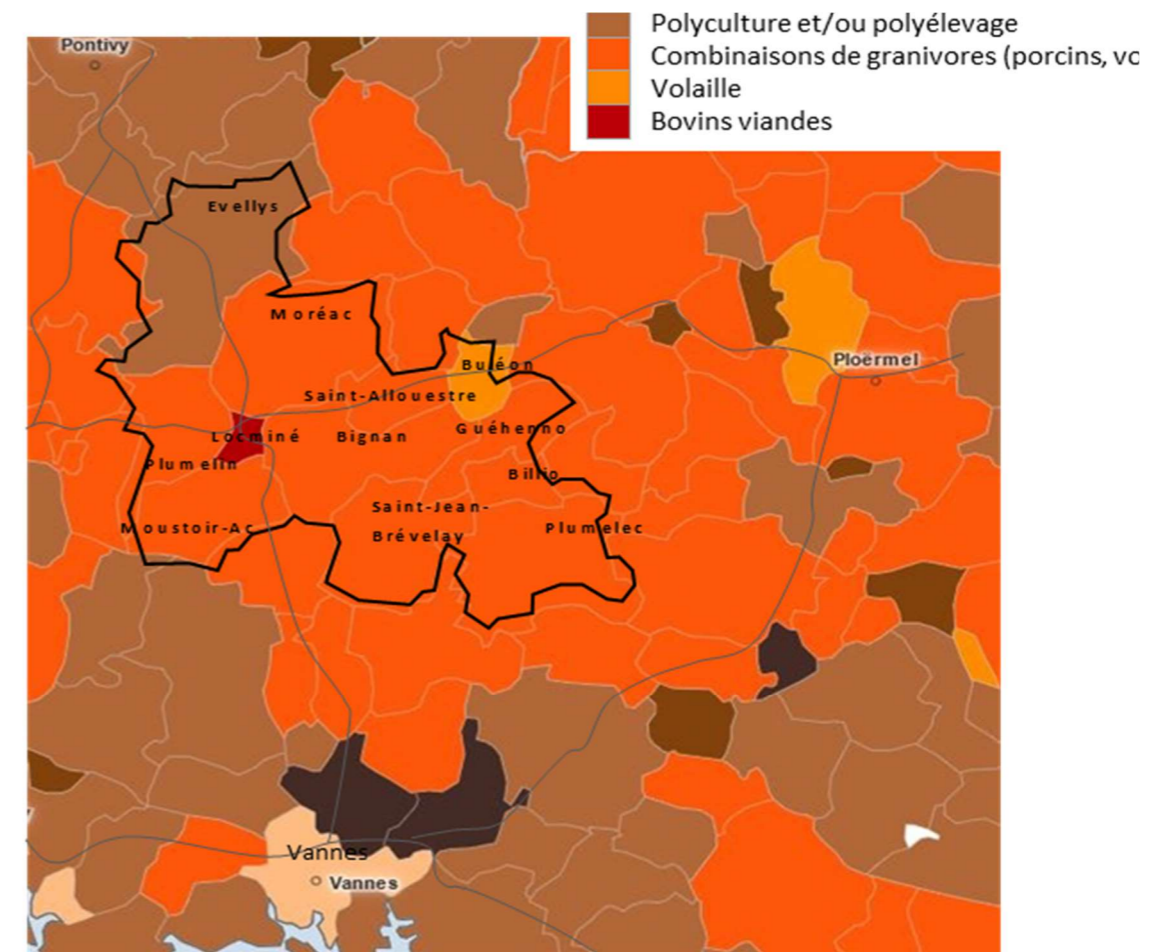


Figure 5 Orientation Technico-Economique des Exploitations (OTEX) - 2020



Carte 3 Orientation Technico-Economique des Exploitations (OTEX) - 2020

## Classement selon le pourcentage de l'OTEX dans le total de CMC en 2020

Orientation Technico-Economique des Exploitations (OTEX)	Total CMC RA 2010	% total CMC 2010	Total CMC RA 2020	% total CMC 2020	% total Morbihan 2020
Bovins lait	152	21,9%	94	<b>18,7%</b>	26,0%
Volailles	113	16,3%	85	<b>16,9%</b>	12,2%
Céréales et/ou oléoprotéagineux	68	<b>9,8%</b>	75	<b>14,9%</b>	12,9%
Autres grandes cultures	48	6,9%	37	<b>7,3%</b>	8,1%
Porcins	96	13,8%	72	<b>14,3%</b>	8,1%
Polyculture et/ou polyélevage	67	9,7%	42	<b>8,3%</b>	9,6%
Combinaisons de granivores (porcins, volailles)	60	8,6%	32	<b>6,3%</b>	2,7%
Bovins viande	44	6,3%	32	<b>6,3%</b>	7,7%
Bovins mixtes (lait + viande)	8	1,2%	3	<b>0,6%</b>	1,8%
Equidés et/ou autres herbivores	18	2,6%	16	<b>3,2%</b>	3,8%
Légumes ou champignons	3	0,4%	7	<b>1,4%</b>	2,3%
Fleurs et/ou horticulture	4	0,6%	6	<b>1,2%</b>	2,1%
Ovins ou caprins	10	1,4%	3	<b>0,6%</b>	1,7%
Fruits ou autres cultures permanentes	3	0,4%		<b>0,0%</b>	0,9%
<b>Total exploitations</b>	<b>694</b>	<b>100,0%</b>	<b>503</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

**Tableau 10** Orientation Technico-Economique des Exploitations (OTEX)

- Par rapport au Morbihan et à 2010, on constate :
  - o Que CMC se distingue par une moindre proportion d'élevages laitiers spécialisés (18,7% contre 26%), même si le lait reste la spécialisation la plus forte de manière relative
  - o Que les parts relatives des exploitations avicoles (16,9% contre 12,2%), porcines (14,3% contre 8,1%) et combinaisons de granivores (6,3% contre 2,7%) sont bien plus marquées
  - o Que les exploitations spécialisées en grandes cultures (COP) progressent peu en nombre (+7) mais plus significativement en pourcentage (de 10% à 15% du total)
  - o Que l'élevage de viande bovine reste stable en part relative sur CMC tandis que les ovins, déjà peu présents, régressent
  - o La place des légumes, fleurs et horticulture est marginale mais progresse de 1% à 2,6% du total.

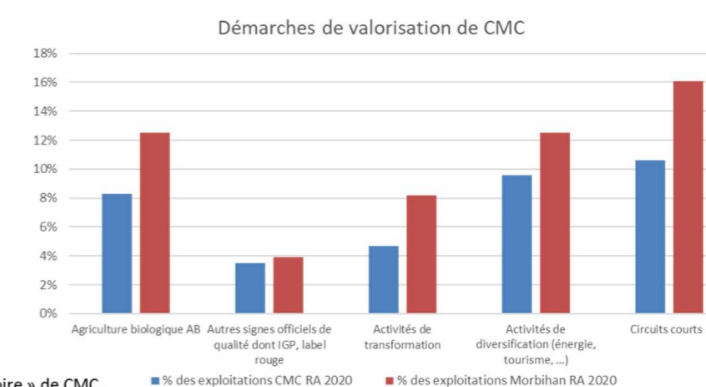
## 4.7 ATELIERS DE DIVERSIFICATION ET DEMARCHES DE QUALITE

Des démarches de qualité et diversifications en marche mais inférieures à la moyenne du Morbihan :

- De 15 à 42 exploitations en AB (8,3% du total contre 12,5% en Morbihan)
- Des circuits courts de vente stables
- Une progression des ateliers de transformation à la ferme (24)

Démarches de valorisation (signes de qualité, diversification, circuits courts) de CMC	Nombre d'exploitations RA 2010	Nombre d'exploitations RA 2020	Evolution RA 2020/2010	% des exploitations CMC RA 2020	% des exploitations Morbihan RA 2020
Nombre total d'exploitations	694	508	-27%	100%	
<b>Agriculture biologique AB</b>	15	42	180%	8,3%	12,5%
<b>Autres signes officiels de qualité dont :</b>	7	18	157%	3,5%	3,9%
IGP		4		1%	
Label rouge	6	12	100%	2%	
<b>Activités de transformation dont :</b>	4	24	500%	4,7%	8,2%
<i>transformation ou découpe de viande</i>		9		2%	
<i>transformation de fruits et/ou légumes</i>		5		1%	
<b>Activités de diversification dont :</b>	38	49	29%	9,6%	12,5%
<i>énergie renouvelable (pour la vente)</i>	6	16	167%	3%	
<i>travail à façon</i>	24	22	-8%	4%	
<i>tourisme - hébergement – loisirs</i>	6	7	17%	1%	
<b>Circuits courts dont :</b>	50	54	8%	10,6%	16,1%
vente directe	42	50	19%	10%	-71%

Tableau 11 Démarches de valorisation



Extrait du séminaire « projet de territoire » de CMC, février 2022



Figure 6 - Extrait du projet de territoire

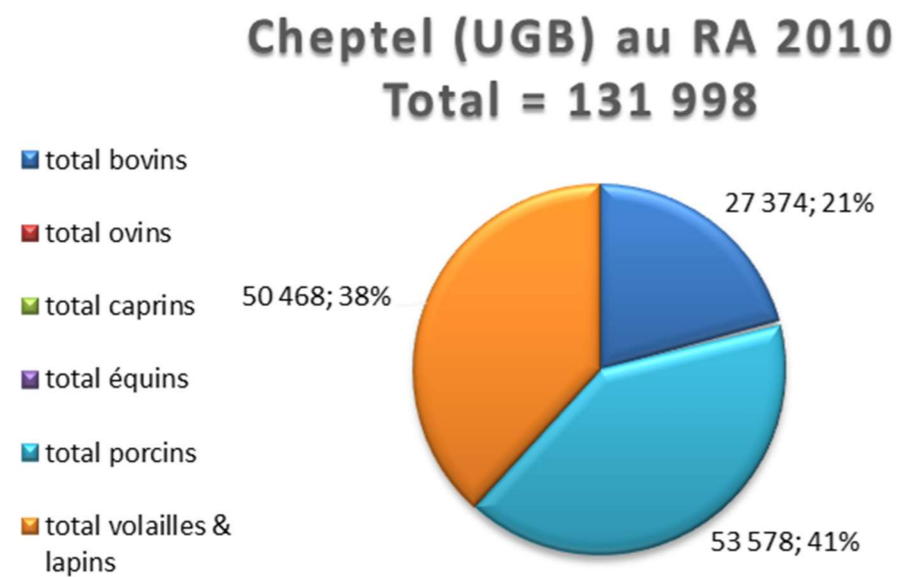
## 4.8 EVOLUTION DES ELEVAGES ET CHEPTELS (DONT AB)

Evolution des exploitations et cheptel (têtes)	Exploitations en ayant au RA 2010	Exploitations en ayant au RA 2020	Evolution exploitations RA 2020/2010	Cheptel (têtes) au RA 2010	Cheptel (têtes) au RA 2020	Evolution Cheptel (têtes) RA 2020/2010
<b>Total ensemble du cheptel dont :</b>	611	400	-35%	-	-	-
<b>Total bovins</b>	373	224	-40%	28 151	22 852	-19%
Vaches laitières	260	147	-43%	10 988	9 666	-12%
Vaches allaitantes	80	77	-4%	1 242	1 188	-4%
<b>Total porcins</b>	175	121	-31%	171 069	53 578	-69%
Truies mères et cochettes	67	36	-46%	8 516	2 353	-72%
<b>Total volailles</b>	143	113	-21%	3 709 780	4 021 643	8%
Poules pondeuses d'œufs de consommation	17	21	24%	838 104	1 080 785	29%
Poulets de chair et coqs	43	41	-5%	1 341 320	1 620 484	21%
Lapines mères	5	s		2 261	s	
<b>Total ovins</b>	25	10	-60%	1 088	2 194	102%
Brebis mères allaitantes	25	10	-60%	705	1 342	90%
Brebis mères laitières	0	0		0	0	
Total caprins	8	s		618	s	
Chèvres	7	s		426	s	
<b>Total équins</b>	55	25	-55%	293	249	-15%
Juments selle	17	14	-18%	101	55	-46%
Juments lourdes	13	4	-69%	36	9	-75%
<b>Apiculture (nombre de ruches)</b>	3	s		76	s	

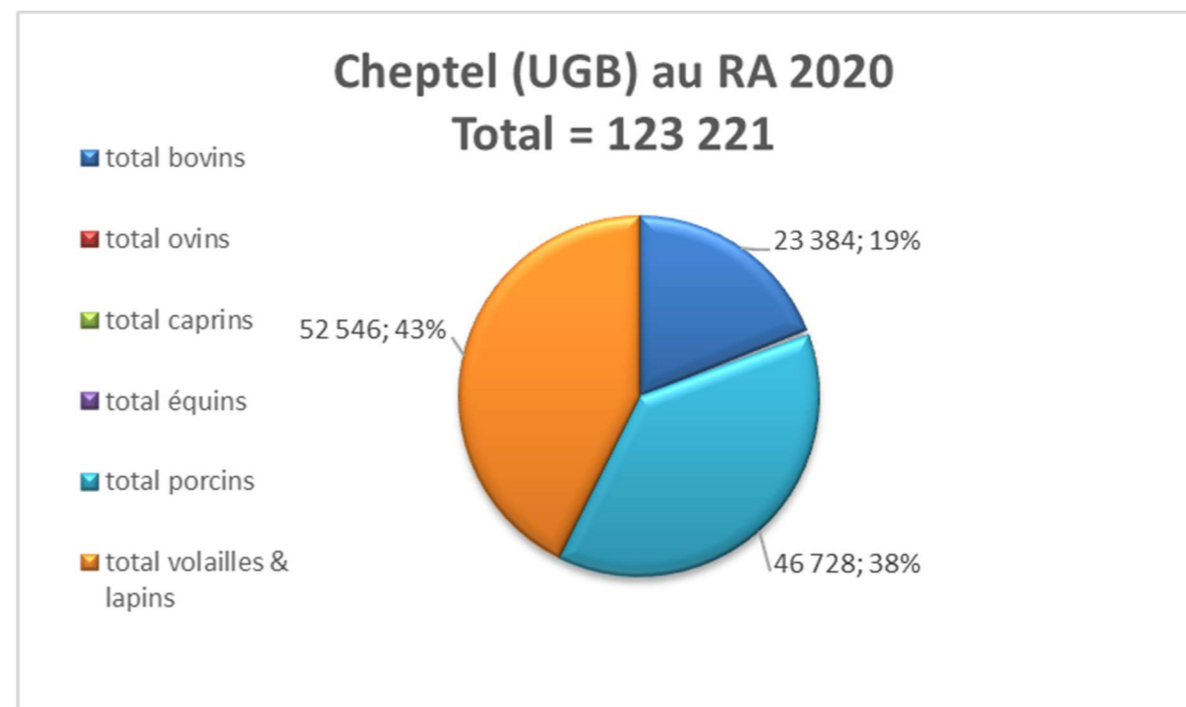
Tableau 12 Evolution des exploitations et cheptel (têtes)

Evolution des cheptels (UGB) et AB	Cheptel (UGB) RA 2010	Cheptel (UGB) RA 2020	Evolution RA 2020/2010	Exploitations ayant un cheptel en AB RA 2020	% des exploitations ayant un cheptel AB au RA 2020
<b>Total ensemble du cheptel dont :</b>	131 998	123 221	-7%	27	6,8%
<b>Total bovins</b>	27 374	23 384	-15%	20	8,9%
Vaches laitières	15 933	14 016	-12%	17	11,6%
Vaches allaitantes	1 118	1 069	-4%		0,0%
<b>Total porcins</b>	53 578	46 728	-13%	s	#VALEUR!
Truies mères et cochettes	2 353	1 788	-24%		0,0%
<b>Total volailles</b>	50 086	52 309	4%	8	7,1%
Poules pondeuses d'œufs de consommation	11 733	15 131	29%	8	38,1%
Poulets de chair et coqs	14 755	17 285	17%	0	0,0%
Lapines mères	378	s		s	
<b>Total ovins</b>	161	319	98%	3	30,0%
Brebis mères laitières	0	0		0	
Brebis mères allaitantes	120	228	90%	3	30,0%
<b>Total caprins</b>	153	s		0	
Chèvres	128	s			
<b>Total équins</b>	268	244	-9%	s	
Juments selle	91	50	-45%		
Juments lourdes	36	9	-75%		
<b>Apiculture (nombre de ruches)</b>				-	

Tableau 13 Evolution des cheptels (UGB) et AB



**Figure 7** Cheptel (UGB) au RA 2010



**Figure 8** Cheptel (UGB) au RA 2010

## 4.9 EVOLUTION DES SURFACES CULTIVEES ET IRRIGUEES (DONT AB)

Surfaces cultivées (exploitations et ha)	Exploitations en ayant RA 2010	Exploitations en ayant RA 2020	Evolution RA 2020/2010	Surfaces (ha) au RA 2010	Surfaces (ha) au RA 2020	Evolution RA 2020/2010
<b>Total cultures :</b>	628	469	-25%	28 068	27 662	-1,4%
Céréales	500	381	-24%	12 514	12 930	3%
Oléagineux	70	150	114%	405	1 241	206%
Protéagineux et légumes secs	53	30	-43%	281	168	-40%
Plantes à fibres et plantes industrielles diverses	6	0	-100%	33	0	-100%
Sous-total COP				13 233	14 339	8%
Pommes de terre	30	35	17%	264	309	17%
Légumes frais, plants de légumes, melons ou fraises	137	86	-37%	1 245	1 020	-18%
Fourrages annuels	284	173	-39%	4 107	3 590	-13%
Prairies (permanentes et temporaires)	508	432	-15%	8 645	8 124	-6%
Sous-total SFP (Surface Fourragère principale)				12 752	11 714	-8%
Cultures fruitières	12	25	108%	33	30	-9%
Jachères	12	108	800%	478	212	-56%
Plantes à parfum, aromatiques, médicinales	0	3		0	5	
Flours et plantes ornementales	s			s		

**Tableau 14** Surfaces cultivées (exploitations et ha)

- Les surfaces cultivées ont baissé dans les mêmes proportions que la SAU totale, soit – 1,4% de 2010 à 2020
- La COP représente plus de la moitié (52%) de la surface cultivée. Si on y ajoute les 42% de la SFP (Surface Fourragère principale) des élevages, on atteint déjà près de 95% des cultures sur CMC
- La surface en COP progresse de 8% (+ 1106 ha) tandis que la SFP baisse de 8% (-1038 ha), évolution accompagnant la réduction de l'élevage d'herbivores vue précédemment
- Le nombre d'exploitations en cultures légumières de plein-champ et maraichage est en forte baisse (-37%) même si les surfaces baissent moins (-18%)
- Enfin, 3 exploitations ont un atelier de cultures de plantes aromatiques ou médicinales (5 ha au total).

Exploitations et surfaces cultivées en AB au RA 2020	Exploitations en ayant RA 2020	dont exploitations ayant des cultures en AB RA 2020	% des exploitations ayant des cultures en AB RA 2020	Surfaces (ha) RA 2020	dont surfaces en AB RA 2020	% des surfaces en AB RA 2020
<b>Total cultures :</b>	<b>469</b>	<b>40</b>	<b>8,5%</b>	<b>27 662</b>	<b>1 793</b>	<b>6,5%</b>
Céréales	381	25	6,6%	12 930	354	2,7%
Oléagineux	150	15	10,0%	1 241	15	1,2%
Protéagineux et légumes secs	30	8	26,7%	168	22	13,1%
Plantes à fibres et plantes industrielles diverses	0	0		0	0	
Pommes de terre	35	3	8,6%	309	8	2,6%
Légumes frais, plants de légumes, melons ou fraises	86	11	12,8%	1 020	49	4,8%
Fourrages annuels	173	15	8,7%	3 590	146	4,1%
Prairies (permanentes et temporaires)	432	36	8,3%	8 124	1 178	14,5%
Cultures fruitières	25	4	16,0%	30	7	23,3%
Jachères	108	4	3,7%	212	6	2,8%
Plantes à parfum, aromatiques, médicinales	3		0,0%	5		0,0%
Fleurs et plantes ornementales						

**Tableau 15** - Exploitations et surfaces cultivées en AB au RA 2020

- 8,5% des exploitations de CMC ont des cultures en Agriculture Biologique mais ne représentent que 6,5% de la surface cultivée
- Ces cultures en AB concernent plus particulièrement les protéagineux (13,1%), les prairies (14,5%) et les cultures fruitières (23,3%)



Surfaces cultivées irriguées	Surfaces (ha) RA 2010	dont surfaces irriguées (ha) RA 2010	% de surfaces irriguées RA 2010	Surfaces (ha) RA 2020	dont surfaces irriguées (ha) RA 2020	% de surfaces irriguées RA 2020	Evolution surfaces irriguées RA 2020/2010
<b>Total cultures :</b>	28 068	281	1,0%	27 662	454	1,6%	162%
Céréales	12 514	0	0,0%	12 930	0	0,0%	-
Oléagineux	405	0	0,0%	1 241	0	0,0%	-
Protéagineux et légumes secs	281	0	0,0%	168	0	0,0%	-
Plantes à fibres et plantes industrielles diverses	33	0	0,0%	0	0	0,0%	-
Pommes de terre	264	54	20,5%	309	68	22,0%	126%
Légumes frais, plants de légumes, melons ou fraises	1 245	198	15,9%	1 020	280	27,5%	141%
Fourrages annuels	4 107	0	0,0%	3 590	0	0,0%	#DIV/0!
Prairies (permanentes et temporaires)	8 645	0	0,0%	8 124	0	0,0%	#DIV/0!
Flours et plantes ornementales	s	s		s	s		
Cultures fruitières	33	s	0,0%	30		0,0%	
Jachères	478		0,0%	212		0,0%	

**Tableau 16** Surfaces cultivées irriguées

- Les surfaces cultivées sur CMC sont très peu irriguées : 1,6% (454 ha) en 2020 contre 1% (281 ha) en 2010
- Les principales cultures irriguées sont les pommes de terre et les légumes, dont le taux d'irrigation en 2020 est supérieur à 22%, ce qui reste minoritaire.

---

## 5 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC AGRICOLE DE CMC

Selon les recensements agricoles du Ministère de l'Agriculture, CMC présente les grandes caractéristiques suivantes :

- Entre 2010 et 2020, des évolutions légèrement plus marquées que la moyenne du Morbihan
- Environ 800 emplois équivalent temps-plein dans les exploitations agricoles en 2020, soit 8% de l'emploi total. Une filière d'amont (équipements et services) et d'aval (transformations agroalimentaires) particulièrement présentes et majeures dans l'économie de CMC et du Centre Bretagne, malgré les mutations en cours.
- Une spécialisation des exploitations autour des productions dominantes avicoles, porcines et laitières, en proportions quasi égales et une progression relative des exploitations de grandes cultures, sans élevage (« végétalisation »). Une très faible place des autres productions (légumes, fruits, lapins, ovins, caprins, chevaux...)
- Des « grandes exploitations » dont la part dans l'ensemble du chiffre d'affaires est en progression (tendance à l'agrandissement), contrairement aux moyennes, petites et microexploitations. Mais ces dernières jouent un rôle relatif plus important dans l'occupation du territoire (SAU) et dans l'emploi.
- Une pyramide des âges des chefs d'exploitation toujours en voie de déséquilibre (vieillesse non compensée par les nouvelles générations) et qui interroge sur le renouvellement du tissu d'entreprises agricoles (limites à la productivité et à la capacité de reprise des moyens de production par les exploitations restantes : surfaces les moins productives, bâtiments d'élevage anciens...) à long terme
- En rappelant le biais lié à la localisation de toute la SAU des parcelles d'une exploitation dans la commune de son siège, la SAU (hors chemins et bâtiments) occupe les 2/3 du territoire de CMC en moyenne, avec des différences selon les communes et leurs milieux naturels (forêts, landes, cours d'eau / zones humides...) ou urbains.
- La réduction de la SAU ralentit dans la dernière décennie, aussi bien en Morbihan que sur CMC. Ces évolutions ne peuvent directement être mises en relation avec la notion générale d'« artificialisation des sols », calculée selon d'autres modes (Matrice d'Occupation des Sols, CEREMA) en lien avec traduction de la loi Climat et Résilience dans les SCOT de Bretagne

Du point de vue de la planification réglementaire du PLUI, un diagnostic à l'échelle de la parcelle et du bâtiment agricole, dans les secteurs susceptibles de faire l'objet d'un projet d'aménagement, est indispensable.  
C'est le travail engagé parallèlement avec les communes.

